



DCCIAS_2024_012

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DU CŒUR DE L'AVESNOIS

RÉUNION DU 12 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CIAS du Cœur de l'Avesnois, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Deux Helpes du Pôle tertiaire intercommunal d'Avesnes sur Helpe, en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Patrick DEHEN**, Vice-Président sur convocation en date du **06 novembre 2024**.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 03 avril 2024, le Conseil d'Administration du CIAS a de nouveau été convoqué le 06 novembre 2024 pour assister à la séance du 12 novembre 2024 conformément aux articles L2121-17 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice : 32

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 06 novembre 2024

Présents : Monsieur Patrick DEHEN, Madame Anne-Marie LENTIER, Madame Nadine MAJKA, Madame Colette WATREMEZ, Madame Laurence WATTEAU, Madame Laurence COX, Monsieur Claude MATHIEU, Monsieur André SZAMRYLO, Madame Catherine THIÉBAUX a donné procuration à Madame Anne-Marie LENTIER, Madame Catherine TRIQUET

Excusés : Madame Christine BASQUIN, Madame Maryse BERNARD, Monsieur André BERTEAUX, Madame Sandra BROGNET, Madame Sylvie CABOOR, Monsieur Christian CASTEL, Monsieur Alain DELTOUR, Monsieur Nicolas DOSEN, Madame Marie-Christine MERCIER, Monsieur Pascal NOYON, Monsieur Vincent QUEVALLIER, Monsieur Jean-Marie VIN, Monsieur Brice AMAND, Madame Marie BAILLY, Monsieur Roland BOUVART, Madame Aurélie CHOPIN, Monsieur Sébastien DUMONT, Monsieur Sébastien DURSENT, Monsieur Sébastien HUGÉ, Madame Monique JOLY, Madame Evelyne MAREAUX, Madame Sophie POTDEVIN

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Numéro de la délibération : DCCIAS_2024_012

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 10

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Le Conseil d'administration du CIAS,

Vu le Code général de la fonction publique ;

I. Exposé des motifs

Monsieur le Vice-Président propose au conseil d'administration la modification suivante du tableau des emplois :

Filière	Catégorie	Cadre d'emploi	Grade	Statut	Temps de travail du poste	Nbre de postes	Intitulé des postes
Administrative	Rédacteurs territoriaux	B	Rédacteur principal 2 ^e classe	Titulaire	Temps complet	1	Directeur délégué
	Rédacteurs territoriaux	B	Rédacteur	Titulaire	Temps complet	1	Chargé de mission
	Adjoints administratifs territoriaux	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Titulaire	Temps complet	1	Référent RSA
	Adjoints administratifs territoriaux	C	Adjoint administratif	Titulaire	Temps complet	3	Conseillers en Insertion Professionnelle Référent RSA
Technique	Adjoints techniques territoriaux	C	Adjoint technique principal 2 ^e classe	Titulaire	Temps complet	2	Encadrant technique d'insertion

	Adjoint techniques territoriaux	C	Adjoint technique	Titulaire	Temps complet	2	Encadrant technique d'insertion
Médico-social	Agents sociaux territoriaux	C	Agent social	Titulaire	Temps complet	1	Poste vacant
	Agents sociaux territoriaux	C	Agent social	Non titulaire (CDI)	Temps complet	1	Référent RSA

Cette modification tient compte de :

- Deux avancements de grade pour des agents titulaires
- Le changement de filière d'un agent à sa demande
- La création d'un poste permanent en filière administrative, cadre d'emploi C, au grade d'adjoint administratif, pour un agent non permanent sur la fonction : Conseiller en Insertion Professionnel. Pour information, deux postes de Conseillers en Insertion Professionnel sont occupés depuis le 01/11/2018.

II. Dispositif décisionnel

Le Conseil d'administration, avec une abstention, décide de :

- **APPROUVER** cette modification ;
- **AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Par délégation pour le Président, Patrick DEHEN,
Vice-Président du CIAS.



Envoyé en Préfecture le 14/11/2024

Reçu le 14/11/2024

Publié le 15/11/2024

Identifiant de télétransmission : 059-200041358-20241114-DCCIAS_2024_012-DE